

CONSEIL NATIONAL DU PAYSAGE

La demande sociale de paysage

Rapport devant le Conseil national du paysage

Yves LUGINBÜHL
avril 2001

Introduction

Si l'on ne peut nier l'intérêt grandissant porté aux questions posées par les transformations des paysages dans les milieux techniques des administrations de l'État et des collectivités territoriales ou dans les milieux politiques, rien ne peut être considéré comme définitif dans la connaissance de la « demande sociale » envisagée dans une première approximation comme l'intérêt que les populations portent à ces questions. Cerner la demande sociale de paysage en France rencontre en effet une série de difficultés inhérentes tout d'abord à l'objet même de cette demande, le paysage, terme qui a été soumis à de multiples interprétations peu à peu diffusées dans le corps social et souvent appropriées sous des significations diverses. Même si cette remarque peut être considérée comme un truisme, il est essentiel de la souligner, dans la mesure où il sera désormais difficile d'admettre que cette demande sociale est parfaitement nette et délimitée, mais qu'elle doit être au contraire saisie comme un ensemble d'hypothèses ou de connaissances mouvantes qu'il est vain d'utiliser comme des certitudes définitives.

Difficulté qui tient également à la diversité des méthodes mises en œuvre pour cerner cette demande et s'exerçant sur un domaine qualitatif souvent flou et qui parviennent à des résultats parfois éloignés (mais pas forcément opposés) qu'il est nécessaire de réinterpréter par une mise en perspective sociale ou une articulation avec le contexte précis de la méthode ou de l'échantillonnage. Les travaux qui ont été réalisés *sur* ou plus exactement *autour* de la demande sociale (rien n'a jamais été vraiment écrit directement sur cette question) raisonnent en effet soit en termes de préférences, soit de perception, soit de représentations soit d'attentes, sans que jamais les différents auteurs de ces travaux n'aient explicité leur position ou leurs résultats de recherche par rapport à ces notions. On tentera ici de se livrer à cet exercice périlleux tout en prenant une position précise sur ces notions mais en cherchant à utiliser avec précaution les résultats de recherches ou d'enquêtes posées en termes différents.

Difficulté encore qui tient au problème de la pertinence des avis des individus sur leurs préférences paysagères et de l'évidente influence des discours médiatiques et de généralisations hâtives dus à la mode et à des slogans métaphoriques séducteurs et réducteurs par rapport aux manières dont les individus vivent les transformations des paysages dans leur vie quotidienne. Ou bien encore aux décalages qui existent entre les représentations que se font les individus du paysage (ou des paysages) avec leurs pratiques de la nature ou de l'espace ; ces décalages rendent nécessaire une interprétation minutieuse de ces représentations qui doit savoir faire la part de ce qui relève précisément des slogans et de ce qui relève des manières de vivre un lieu dans ses dimensions à la fois matérielle, symbolique et esthétique.

Difficulté due enfin au problème de l'interprétation de cette demande par rapport à l'action politique et des risques de dérives issues de méthodes de mise en œuvre directe des préférences, des perceptions, des représentations ou des attentes sans réflexion préalable permettant de remettre dans un contexte prospectif ces connaissances qui n'ont pas été forcément dégagées à cette fin. Cette difficulté renvoie donc à la nécessaire interprétation de connaissances « brutes » dans la formulation de l'action et dans une vision prospective de la société et des paysages.

Ce rapport s'inscrit dans un choix théorique : celui-ci s'appuie sur la tentative de compréhension des *représentations sociales du paysage* analysées à travers les résultats de travaux divers de chercheurs et d'enquêtes qui ont été réalisés pour la plupart dans la dernière

décennie; travaux de sociologues, de géographes, d'ethnologues, etc., effectués notamment à l'occasion d'appel d'offres de recherche, enquêtes sur les questions d'environnement et notamment enquête de l'INED de 1992 et retraitée par le CREDOC en 1998, enquêtes de l'IFEN ou enquêtes personnelles réalisées dans le cadre de commandes du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Il traite de la demande et non pas des attentes, ni des préférences. La demande renvoie à une attitude active des citoyens et à leur volonté de participer aux décisions publiques alors que le terme attentes renvoie plutôt à une attitude passive qui confierait à la seule puissance publique le soin de produire un paysage conforme aux attentes des citoyens.

Ces représentations du paysage se structurent autour de modèles et s'organisent à différentes échelles : globale, locale, individuelle. L'échelle globale est celle de la société française saisie dans sa globalité où les modèles paysagers résultent de visions culturelles du paysage modelées dans le changement social et peu à peu diffusés dans le corps social comme des manières de penser le paysage et de le qualifier. L'échelle locale est celle d'un lieu qui prend sens pour la société qui y vit et le transforme par ses pratiques quotidiennes : ici, les représentations du paysage ne s'organisent plus autour de modèles (sinon le modèle local) mais autour d'enjeux cognitifs et de pouvoir dans le cadre de l'histoire sociale de ce lieu ; ce sont les rapports de voisinage et d'interconnaissance qui agissent pour donner un sens aux paysages dans l'exercice de la vie quotidienne. L'échelle individuelle est bien évidemment celle de l'individu qui investit les paysages connus de significations relatives à sa propre trajectoire, aux événements qu'il a vécus et par rapport à l'ensemble des paysages qu'il connaît ou qu'il a vus ou vécus.

Saisie de cette manière, la demande sociale semble peut-être plus simple à cerner. En réalité, entre ces différents niveaux d'appréhension des paysages existent des passerelles. Chez chaque individu, les trois échelles fonctionnent : l'individu appartient autant à la société globale qu'à la société locale. Les représentations qu'il se forge constituent une imbrication des différentes échelles qui complique évidemment la compréhension. Il est nécessaire de savoir les distinguer et de replacer les différentes significations dans leur échelle respective d'élaboration.

Il serait en outre précipité de se saisir de ces résultats en ne prenant pas la distance nécessaire pour les relativiser. Les pratiques, comme on l'a évoqué, ne correspondent pas toujours, loin s'en faut, aux représentations. Il sera essentiel de ne pas omettre l'existence, car ce sont précisément elles qui agissent sur la matérialité du paysage et en orientent ses transformations. Elles seront constamment en toile de fond de ces résultats.

Ce rapport s'organise en deux parties : tout d'abord, on a cherché à savoir, dans la documentation existante, ce que représente le paysage pour la société française contemporaine ; c'est le niveau global qui sera privilégié, dans la mesure où les niveaux locaux et individuels sont éminemment divers et nécessiteraient des examens au cas par cas. Mais on évoquera quelques exemples susceptibles d'apporter des enseignements généralisables. Dans un second temps, c'est davantage les paysages modelant les représentations des Français qui seront analysés. La conclusion en dégagera des grandes orientations et en particulier dans la dialectique entre paysage et environnement notamment, mais également dans les liens entre le paysage et le regard porté sur la société. Elle tentera d'apporter quelques enseignements sur de possibles leçons à en tirer pour l'action politique.

I. Le Paysage pour les français.

1°) *L'intérêt des français pour le paysage.*

A l'intérieur du vaste domaine des préoccupations relatives à la qualité de la vie et de l'environnement, l'intérêt des français pour les paysages reste en faible place derrière les problèmes de pollution des eaux ou de l'air. La protection des paysages arrive en effet loin derrière ces deux grandes préoccupations que sont la lutte contre la pollution de l'eau (eau souterraine, des lacs, de la mer et des rivières), et celle de l'air, de la destruction des forêts, du gaspillage des ressources naturelles, de la disparition des espèces animales ou végétales ou l'appauvrissement des sols. Mais il s'agit bien ici de la **protection** des paysages, qui semble même connaître de 1994 à 1999 un intérêt décroissant (de 8 à 5%). Le thème de la **qualité** du paysage confirme cette première appréciation mais il n'a pas le même statut que la protection, puisqu'il reste stable dans la même période, rassemblant en moyenne 35% des avis signifiant un intérêt (contre 82% pour la pollution des eaux souterraines). Cette différence de niveau entre protection et qualité des paysages est peut-être due à la différence des questions qui ciblent d'une part un thème juridique peu connu (la protection des paysages) et d'autre part une notion, la qualité des paysages, qui élargit la signification du terme à ce que pourrait être le cadre de vie.

Il est cependant important de noter que les avis ne sont pas les mêmes selon que la population vit dans une grande ville ou à la campagne ou appartient à tel ou tel groupe social. Ce sont en effet surtout les habitants de l'agglomération parisienne et les cadres supérieurs qui estiment que les paysages français se sont détériorés (alors que 55% des Français jugent que les paysages se sont plutôt améliorés). En Europe, l'intérêt pour le paysage est globalement supérieur à la moyenne française (39% contre 35%), mais ces avis varient selon les pays : les Danois s'en plaignent le moins, les Italiens et les Grecs s'en plaignent le plus. Peu d'analyses plus approfondies ont été d'ailleurs réalisées à l'échelle européenne. Si l'on connaît par bribes des éléments des représentations sociales des paysages dans certains pays européens (Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne, notamment), aucune recherche plus ample n'a encore été réalisée, mais mériterait bien évidemment de l'être.

Il reste que dans ces ordres de priorité qu'émettent les Français à l'égard des questions d'environnement, apparaît l'ambiguïté fondamentale qui sous-tend les sens donnés au paysage : d'une part, il est plutôt appréhendé sous une signification de décor et renvoie ainsi à une signification formelle et esthétique, d'autre part, il se confond partiellement avec le cadre de vie, et ouvre une brèche dans cette signification en y ajoutant des sens plus écologiques ou sociaux. C'est peut-être là l'un des enjeux futurs de la socialisation de ce terme.

2°) *Le paysage : une utopie ?*

A priori et dans une définition spontanée du terme, le paysage recouvre une signification positive : il est immédiatement associé à un idéal et prend ainsi le sens d'une utopie. Un paysage est toujours beau, mais cette qualification ne le place pas dans une catégorie esthétique restreinte, comme l'utilisation des qualificatifs le suggère (*beauté, bien-être, liberté, amour, joie de vivre, rêve, plaisir, pureté, propreté*). L'association à la beauté renvoie

à des valeurs qui ne sont pas uniquement de l'ordre de l'esthétique, mais qui appartiennent au social ou à l'écologique. Dans cette définition rapide et sans approfondissement de la part des personnes interrogées, le paysage ne peut donc être laid.

Le paysage correspond à un idéal d'harmonie, en particulier affirmé par les populations jeunes qui y voient à la fois une harmonie formelle mais également une harmonie entre les hommes eux-mêmes et entre les hommes et la nature. Cette vision est conforme à l'utopie paysagiste élaborée à la fin du XVIII^{ème} siècle dans le sillage de J.J. Rousseau, comme si cette proposition de l'auteur du Contrat social et de la Nouvelle Héloïse avait fourni un modèle de lecture et de qualification du rapport des hommes entre eux et des hommes avec la nature qui s'est socialisé. En ce sens, l'adhésion à cette proposition revêt le sens d'un modèle utopique.

D'ailleurs cette proposition ne trompe pas ceux qui y adhèrent : nombreuses sont, dans les discours, les associations entre le paysage et l'inaccessible et l'irréel qui font référence à ce qui est désiré mais hors d'atteinte de la société. La valeur positive du paysage est précisément une valeur de perfection qui est inconcevable dans la vie quotidienne faite de rapports sociaux souvent tendus et de confrontation parfois difficile avec la matérialité de la nature, c'est-à-dire avec le réel. C'est également pourquoi le paysage est parfois synonyme de paradis ou est assimilé à ce que l'on ne voit que rarement (ou quelquefois jamais), ou en rêve.

Ce caractère utopique immédiat du paysage produit une autre notion, qui lui est associée : celle de besoin. Sans vision utopique de la nature et des rapports des hommes entre eux, il devient difficile de vivre harmonieusement la réalité du monde. Cette nécessité de penser à l'inaccessible est un facteur de bien-être ou une recherche éperdue de bonheur.

Par ailleurs, cette appréciation spontanément positive renvoie à tous les modèles paysagers (assimilables grossièrement à des archétypes) qui ont été forgés par la Culture et en particulier par la peinture : par les jeux des associations de mots au concept, on retrouve à la fois l'aspect paisible de la campagne *bucolique* et *pastorale*, charmant du *pittoresque* et *sublime* de la montagne ou de la mer. Ces associations se trouvent d'ailleurs souvent mêlées dans les discours de manière confuse, sans véritable ordre, comme si ces modèles avaient été enregistrés comme l'ensemble obligé des références qui se rapportent au paysage aujourd'hui, après une longue gestation culturelle et sociale ; celle-ci aurait accumulé les modes de qualification de la nature qui ont été assimilés peu à peu par l'ensemble de la société, avec évidemment des degrés différents selon les groupes sociaux.

2°) Mais la réalité n'est pas aussi belle.

Renversant cette première lecture positive et utopique du paysage, l'image de la réalité revient pourtant vite. Les qualificatifs changent alors pour être extraits du registre inverse : « *poubelle, pollution, pauvreté, surpeuplement, misère, saleté, fumée, guerre, haine, stress, ennui, froideur, trucage, etc.* » renvoient aux paysages laids qui apparaissent dans le regard des individus. Mais le constat est également clair dans cette vision que les individus se construisent : la laideur ne renvoie pas forcément à une question d'esthétique. Celle-ci est même minoritaire dans les qualificatifs qui sont associés aux paysages laids : c'est essentiellement une association entre l'écologique et les problèmes d'environnement et le social qui caractérisent les paysages laids. Le vécu prime cette fois sur le rêvé ou l'idéal.

Mais dans ces deux pôles, l'un positif et l'autre négatif qui qualifient le paysage, le premier relève davantage d'une appréciation individuelle du paysage, alors que le second se réfère

plutôt à une appréciation collective. Il n'y a pas par exemple d'équivalent contraire au surpeuplement dans le pôle de qualification positive. Cette partition fait certainement référence à la difficulté de vivre une relation harmonieuse ou utopique en collectivité. Elle est ainsi très instructive pour comprendre comment les individus placent le paysage par rapport à la manière dont ils conçoivent la vie en société et la capacité de celle-ci à organiser des rapports positifs au paysage. La contrainte n'est pas essentiellement de l'ordre de l'esthétique, elle vient de la vision négative que suggère une société incapable à gérer un accès juste à la nature ou une répartition équitables à ses attributs. Le paysage prend alors d'une part une signification beaucoup plus proche d'une construction sociale qui oriente les problèmes soulevés par la question du paysage vers des problèmes sociaux et en particulier ceux de la densité de population, l'inégalité, la pauvreté, l'injustice ou les malversations du monde politique et des affaires ; d'autre part vers une signification plus écologique où apparaissent les problèmes d'environnement auxquels sont confrontés les individus dans leur vie quotidienne (et non les problèmes d'environnement vus par les scientifiques).

3*) Paysage : décor et/ou cadre de vie.

Ces deux pôles de qualification, positif et négatif, ramènent le paysage dans l'ambiguïté où il est le plus souvent enfermé : est-il décor ou cadre de vie ? Il est encore difficile d'affirmer si la socialisation du terme a permis de faire glisser le sens du paysage du décor vers le cadre de vie. Il oscille continuellement entre les deux, mais cette oscillation dépend également des groupes sociaux qui l'utilisent et de la manière dont ils l'utilisent. S'il est certain que le premier sens est restrictif, il fait cependant partie du second. Le décor est l'une des facettes du cadre de vie, mais il n'est pas évident que la majorité des Français aient assimilé le cadre de vie au paysage. Cette extension est davantage opératoire dans les milieux techniques des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, beaucoup moins dans les populations « ordinaires ». Dans la majeure partie des enquêtes réalisées par des chercheurs sur le cadre de vie ou le milieu de vie de populations variées (citadins notamment) le terme de paysage est très rarement utilisé spontanément pour désigner le cadre de vie. Le paysage serait alors, lorsqu'il est rural « le droit de regard du citadin sur la campagne »¹.

Il est toutefois nécessaire de nuancer cette définition sociale qui dépend des groupes auxquels on s'adresse. Les populations jeunes sont plus enclines à tirer le paysage vers le cadre de vie, alors que les adultes et les personnes âgées en font davantage une question esthétique. Cette distinction révélée par des enquêtes par entretiens semi-directifs est assez proche de l'enquête de l'IFEN ou de celle de l'INED. La dégradation des paysages est en effet davantage perçue par les cadres supérieurs urbains, donc appartenant au monde des adultes (mais ces dernières enquêtes ne spécifient pas la distinction selon l'âge des personnes).

C'est en analysant le contenu des discours tenus dans les entretiens semi-directifs qu'il est possible de préciser la différence qui se produit entre décor et cadre de vie. A la représentation du paysage s'attachent en effet les termes de vie, beauté, liberté, harmonie... Dans l'analyse des discours, une opposition apparaît entre :

d'une part **l'harmonie et la beauté,**

¹ Voir à cet égard : HERVIEU (Bertrand), VIARD (Jean).- *Au bonheur des campagnes.*(et des provinces). -La Tour d'Aigues, Edition de l'Aube, 1996.- 155 p

et d'autre part la vie et la liberté.

Le premier couple renvoie essentiellement à une conception esthétique : elle est plus répandue chez les adultes, en particulier touristes, nouveaux résidents² surtout, parfois également élus ou plus rarement agriculteurs. Au paysage est alors associé un ensemble de règles esthétiques, d'alliances de formes et de couleurs que les personnes interrogées ne sont pas en mesure de préciser d'ailleurs. C'est surtout le thème de l'intégration qui surgit, rappelant les tentatives des années 70 de formuler des modes de traitement du paysage fondée sur des règles d'insertion des habitations dans le paysage. S'y mêlent des appréciations où le local devient le fondement de l'intégration dans un paysage régional et qui a été parfois et plus récemment désigné comme une marque d'identité.

L'autre couple vie+liberté est beaucoup plus présent dans les discours des populations jeunes et de la majorité des agriculteurs, mais avec une distinction dans le sens de l'association entre ces termes et le paysage. La liberté est comprise ici par les jeunes comme le symbole de la capacité du paysage à offrir un espace d'affranchissement des contraintes sociales, et de choix délibéré d'un mode de vie. La liberté, assimilée également au libre choix de vie, est celle qu'ils revendiquent dans une société qu'ils jugent injuste et trop policée et à laquelle leur paysage idéal permettrait d'accéder. Chez les agriculteurs, le couple prend un autre sens : celui de développer un projet de vie professionnelle dans la liberté d'entreprendre, de façonner le paysage comme ils l'entendent. Le paysage est leur affaire ; ils l'assimilent à leurs pratiques professionnelles en l'associant à l'emploi (agricole évidemment) et contestent une protection des paysages qui irait à l'encontre de la création d'emplois. La présence du couple harmonie+beauté dans le discours des agriculteurs, renvoie à deux significations : d'une part à leur vision des paysages dits « naturels » (le littoral ou la montagne par exemple), d'autre part à une esthétique de leur travail. Pour eux, un beau paysage de campagne cultivée est celui qu'ils construisent par un travail bien fait : c'est en regardant le paysage qu'ils voient les marques de leurs pratiques d'agriculteurs et qu'ils y observent les bonnes manières de cultiver, comme celle de bien labourer un champ et de n'y laisser aucune trace qui puisse être interprétée comme un travail négligé.

Finalement, ces partages sociaux, qui se situent souvent à la marge de positions peu tranchées, révèlent la spécificité de la situation française par rapport à d'autres pays et en particulier les pays d'Europe du nord : « *Aux questions qui opposent une nature sans l'homme à un développement économique à tout prix, les Français répondent constamment par le refus de prendre parti. A la différence des Européens du nord pour qui ces questions ont un sens, pour les Français, les rapports entre sociétés et l'environnement ne se posent pas dans les termes d'un choix exclusif.* »³. Même s'il faut préciser que le présent rapport concerne la demande sociale de paysage et non d'environnement, il est clair que la représentation que se font les Français du paysage se situe dans ce refus de considérer le paysage comme un concept exclusivement esthétique. Cette représentation joue sur les deux registres, celui du décor et celui du cadre de vie. Il s'agit là d'un enjeu politique essentiel, qui ne peut en aucun cas faire l'économie d'un débat et devrait conduire à une prise de position claire de la part des pouvoirs publics.

² On entendra par nouveaux résidents des personnes ayant élu domicile récemment dans une commune et ayant soit acquis une maison ancienne restaurée, soit fait construire une nouvelle habitation.

³ IFEN, la sensibilité écologique des Français à travers l'opinion publique, Orléans, 2000, 190 pages, p 9.

4*) *Le paysage est-il la nature ?*

La situation française, telle qu'elle vient d'être abordée, pose bien évidemment le problème de la distinction que font les Français entre paysage et nature. Cette distinction doit être éclaircie en vue du débat. Effectivement, et toujours dans une approximation première, le paysage est souvent assimilé à la nature. Mais en réalité, lorsque l'analyse cherche à l'approfondir, cette assimilation est sujette à de multiples questions sur cette **nature** : quelle est-elle dans le regard des Français ? La nature cultivée ou la nature « naturelle » ? Il ne fait aucun doute que parmi les grands types de paysage présents sur le territoire français, la campagne, la forêt, la montagne, le littoral, la ville (il serait sans doute possible d'en distinguer bien d'autres), certains d'entre eux renvoient immédiatement à la nature. C'est évidemment le cas de la montagne et du littoral, même si le raisonnement peut conduire à s'interroger sur la naturalité de ces paysages. C'est également le cas de la campagne ou de la forêt. C'est par l'analyse de la place qu'occupent les composantes de ces paysages dans les représentations qu'il est possible de comprendre à quelle nature se réfèrent les Français, lorsqu'ils assimilent le paysage à la nature.

Les éléments les premiers cités sont des éléments qui sont davantage constitutifs d'un tableau "naturel", comme le relief ou la végétation spontanée, dite "naturelle" ou encore la forêt qui est considérée effectivement comme naturelle. Mais à partir du troisième rang, la diversité des positions commence à se faire jour : une différenciation apparaît entre les jeunes et les adultes : les premiers placent ici l'eau et les rivières alors que les seconds y mettent à égalité les habitants, les agriculteurs, les animaux de ferme et la faune. Chez les adultes, le cinquième rang est occupé par l'eau et les rivières ; les façades, les avenues et les constructions se trouvent en dernière position. A l'inverse, chez les jeunes, la faune et les animaux de ferme sont classés en quatrième rang, suivis par les éléments de l'urbanité (avenues, façades et places) alors que les habitants et les agriculteurs (compris comme éléments de la composition paysagère) arrivent en dernier. Mais ce qu'il est possible de constater sur l'ensemble du groupe des adultes n'a plus la même valeur pour chacune des catégories qui le composent :

* chez les touristes et les nouveaux résidents, cette hiérarchie est à peu près respectée, le relief, l'eau et la végétation arrivant avant les éléments anthropisés.

* chez les agriculteurs et les élus (dont une très faible proportion est issue de la profession agricole), les champs et les animaux de ferme devancent le relief.

On voit donc s'établir deux positions opposées : l'une du côté **nature naturelle**, qui occupe une place prépondérante dans les représentations du paysage et dont les jeunes seraient les représentants, l'autre du côté **nature anthropisée** et dont les agriculteurs seraient le groupe social le plus représentatif. Entre les deux, les positions oscillent, mais plus les personnes interrogées appartiennent au milieu urbain, plus les éléments « naturels » du paysage occupent une place prépondérante dans le classement. Plus les personnes appartiennent au milieu rural, plus les éléments anthropisés remontent vers l'avant du classement. Un avis reste unanime : les éléments urbains arrivent toujours en dernière position (y compris les arbres d'une place en ville).

Ces résultats obtenus par analyse des discours rejoignent ceux issus des sondages d'opinion réalisés par l'IFEN ou des enquêtes de l'INED. Mais il faut préciser que ces derniers travaux ont ciblé le paysage rural et n'ont pas étendu leur champ d'investigation à l'ensemble des paysages, ruraux et urbains : les paysages non travaillés arrivent en moyenne en tête des préférences, avant les prairies naturelles et les champs cultivés. Plus les personnes interrogées sont jeunes, plus les pourcentages de préférence sont élevés pour les paysages non travaillés

et faibles pour les champs cultivés. Les agriculteurs placent les paysages non travaillés en tête de leurs préférences et à égalité les prairies naturelles et les champs cultivés..

Ces résultats confortent le refus manifesté par les Français de trancher entre décor et cadre de vie, dans la mesure où celui-ci se rapproche plus de la nature anthropisée et où le décor serait davantage du côté de la nature naturelle (bien que l'interprétation soit en fait plus complexe). On pourrait rétorquer que si les plus jeunes se situent plutôt du côté de la nature naturelle, ils voient davantage dans le paysage un décor. En fait, il n'en est rien, et pour plusieurs raisons : ils rejettent plus que les adultes l'idée de la dégradation de la nature anthropisée ; pour eux, c'est précisément le cadre de vie qui est important et c'est en effet pour eux l'homme, ou la société, qui sont responsables de cette dégradation. Le paysage ayant une forte signification d'idéal, ils ne peuvent concevoir que celui-ci soit dégradé et leur regard glisse effectivement vers une nature intacte et pure. Par ailleurs, ils ont sans doute une pratique de la nature différente, moins fréquente et moins expérimentée. Pour eux, en effet, tout ce qui est nature se réfère à une nature à la fois éloignée et permettant la vue sur de vastes horizons ; le jardin (et surtout le jardin potager) n'entre que peu ou pas dans la catégorie des paysages.

Pour les adultes, cette nature est beaucoup plus une nature proche, presque immédiatement disponible, le jardin, même potager, étant considéré comme un paysage. Mais paradoxalement, cette nature anthropisée prend davantage que chez les jeunes le sens d'un décor, il est tiré vers l'esthétique, même s'ils ne rejettent pas le paysage de la sphère du cadre de vie.

Dans une première conclusion, il faut souligner que les résultats acquis par différents modes d'analyse convergent pour l'instant vers un constat identique : les Français ne placent pas de manière définitive le paysage du côté du décor. Même si cette définition semble l'emporter pour la majorité de la population urbaine et adulte plutôt que rurale, le paysage reste ouvert à une définition complexe où se côtoient décor et cadre de vie ; il peut être :

- * un objet concret constitué de nature plutôt végétale ou physique ou d'éléments naturels et artificiels,
- un objet abstrait, qui renvoie au visuel, à l'esthétique, à des sentiments ou des émotions ou encore à des valeurs sociales,
- le produit du concret et de l'abstrait, c'est-à-dire un produit de la société ou des pratiques de nature ou de loisir qui mobilisent autant de concret que d'abstrait.

ou, finalement tout ou partie de tout cela.

II. Les paysages des français.

Le passage au pluriel n'est pas anodin : à l'inverse de la vision qui tendrait à laisser penser qu'il existe un paysage préféré ou une seule référence dans les représentations des paysages, ce choix affirme en effet la pluralité à la fois des paysages et des références. Pour plusieurs raisons : d'une part les Français sont de plus en plus mobiles et leur connaissance presque involontaire des paysages à travers les voyages ne peut que laisser des traces dans l'appréciation qu'ils formulent ou qu'ils effectuent, de manière parfois inconsciente à l'égard des paysages. D'autre part, la multiplicité des médias et la place qu'ils occupent de plus en plus dans la vie quotidienne accentue la possibilité de voir un autre paysage que celui du lieu où l'on vit ou celui de ses vacances. Par ailleurs, les représentations ne s'élaborent pas par élimination d'une référence par une autre : chaque individu possède une gamme étendue de modèles paysagers qui ont été plus ou moins assimilés. La qualification d'un paysage se fait par rapport à cette gamme de modèles qui permet d'ordonner ou d'apprécier un paysage. Même s'il est désormais admis que ces représentations sont en cours d'évolution aujourd'hui, on ne peut pas dire que les nouveaux modèles ou les nouvelles manières de qualifier ou d'apprécier un paysage effacent les antérieures. Elles se superposent, ce qui explique qu'un même individu puisse à la fois apprécier la campagne pour son aspect propre et travaillé et le littoral pour son aspect sauvage ou avoir du même paysage des avis différents, voire contraire : le paysage de Beauce peut être à la fois qualifié de monotone en raison de son aspect plat et dénudé ou rébarbatif en raison de son histoire sociale (les hobereaux qui exploitaient les petits exploitants et les ouvriers agricoles), mais en même temps apprécié pour l'effet esthétique du vent dans les blés (référence au poème de Charles Péguy) ou pour son assimilation à un océan où les villages et les fermes semblent être des archipels (référence à La Terre d'Emile Zola).

Chaque Français possède cette culture qui vient de l'accumulation et de la diffusion, par toutes sortes de médias (y compris et peut-être même en premier les livres scolaires), de ces références qui ont déjà été évoquées ; le paysage peut être : bucolique, pastoral, sublime, pittoresque, caractéristique d'une région ou d'un « pays ». Aussi est-il indispensable, lors de l'interprétation pour l'action, d'en tenir compte et de ne pas privilégier un modèle par rapport à un autre, ou de le faire en toute connaissance de cause.

1°) Bucolique, pastoral et sylvestre.

Les paysages placés au centre des représentations des Français, analysés à travers les modèles à l'œuvre oscillaient au début de la décennie 1990-2000 entre le sauvage et le cultivé, entre la forêt et la campagne. Bucoliques et pastoraux, les paysages de cultures ou de prairies, c'est-à-dire les paysages agraires s'imposaient dans la plupart des groupes sociaux français aux côtés de la forêt, représentation peut-être la plus proche du sauvage, ou du naturel. Cette vision privilégiant le paysage rural renvoyait à une société très marquée par son histoire agraire, le rôle de l'agriculture dans la géographie française et l'importance de la population rurale dans la population française. Vision de toute évidence idéalisée et faussée par le temps, elle était cependant déjà remarquée par Elisée RECLUS en 1866⁴, bien que celui-ci n'ait pas réalisé de

⁴ Elisée RECLUS, 1866, Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes, La Revue des deux Mondes, Paris, 15 mai 1866, p 381. « La nature que le Français comprend le mieux et qu'il aime le plus à regarder, c'est la campagne doucement ondulée dont les cultures alternent avec grâce jusqu'à l'horizon lointain des plaines .

véritable enquête et n'ait pas observé la place de la forêt dans ce regard des Français. Mais il est vrai que la forêt occupait une place très inférieure en superficie à ce qu'elle est aujourd'hui et qu'en outre, la population a fortement changé depuis le XIX^{ème} siècle. Elle s'est urbanisée et pour de nombreux habitants, elle a rompu avec leurs origines rurales, même si une importante proportion d'entre eux possèdent une maison de famille à la campagne.

La place accordée à la forêt doit cependant être relativisée par l'accessibilité des espaces de loisir. La forêt reste pour la plupart des citadins, en particulier pour les habitants de la région parisienne, l'espace « naturel » le plus disponible et souvent le plus proche, en raison de l'organisation de l'espace qui a placé la forêt en périphérie des villes pour favoriser l'approvisionnement en bois des populations urbaines et diminuer les coûts de transport du bois plus difficile à déplacer que les denrées alimentaires comme les céréales⁵. S'il est aisé de se promener en forêt, grâce notamment aux règlements qui ont permis d'ouvrir certaines forêts privées au public et aux aménagements réalisés par l'ONF dans les forêts domaniales, il n'en est pas de même pour les champs cultivés ou même les prairies occupés par le bétail. Si bien que l'on peut se demander si la place privilégiée de la forêt relevée dans les enquêtes en tant que paysage prisé par les Français n'est pas exagérée par rapport à l'intérêt paysager que la population lui porte en réalité.

Il est possible de considérer que ce tableau des représentations sociales du paysage des Français a perduré assez longtemps, jusqu'à ce que l'accroissement de la population urbaine conjugué avec les nouvelles valeurs écologiques et de la nature, ainsi que les transformations des systèmes productifs orientent différemment les modèles structurant les modes de penser le paysage.

2*) Le paysage à un tournant ?

Au milieu de la décennie 1990-2000, il semble bien en effet que ces représentations du paysage subissent des modifications importantes. Non seulement les modèles les plus partagés reculent, mais de nouveaux modèles apparaissent. Un glissement progressif vers la nature, non homogène dans le corps social, mais qui devient majoritaire, se produit dans la société française : la nature prend peu à peu la place du paysage cultivé et pastoral. Dans les différentes enquêtes réalisées dans cette décennie, les paysages considérés comme naturels passent devant les paysages cultivés. Autant l'enquête de l'INED de 1992 que des travaux réalisés par entretiens semi-directifs conduisent aux mêmes résultats, à quelques différences mineurs près :

« Finalement, dans le triptyque – cadre de vie / nature / environnement -, c'est l'environnement qui apparaît comme la dimension neuve. Elle vient incorporer l'idée de nature, sans s'y substituer, alors qu'elle absorbe en l'élargissant considérablement la notion, plus modeste, de cadre de vie. La tendance générale de l'opinion devrait, dès lors, évoluer

une rangée de coteaux verdoyants borne le paysage, une petite rivière serpente sous le branchage des ormes et des trembles, des bouquets d'arbres se montrent, ça et là, entre les prairies et les champs de blé, des maisons blanches aux tuiles rouges brillent au milieu de la verdure. La beauté du site paraît complète lorsqu'une ruine revêtue de vigne sauvage, un moulin construit en travers de la rivière sur des arcades inégales ajoutent leur profil pittoresque à l'ensemble du tableau. Partout l'homme qui contemple cette scène voit des marques de l'industrie de ses semblables : la nature, façonnée par le travail, s'est humanisée pour ainsi dire, et le spectateur aime à se retrouver lui-même dans l'œuvre commune. »

⁵ L'exemple de la région parisienne est très révélateur de cette organisation concentrique fondée sur la ville centre, entourée des espaces de production maraîchère, puis de la forêt puis des espaces de culture céréalière. Le rôle de la forêt pour les loisirs de chasse des classes de l'aristocratie a également certainement joué un rôle.

vers l'abandon progressif de la référence directement sensible et familière aux espaces agraires du passé. Et, parallèlement, le point de vue aujourd'hui minoritaire devrait développer deux visions complémentaires : d'un côté affirmer le primat de la préoccupation des conditions de vie de l'homme là où se concentre son activité, de l'autre remodeler, entre les territoires les plus peuplés et les plus exploités, des espaces de nature sauvage. A l'évidence, le souci de l'environnement engage ces deux perspectives qui ne se superposent pas. »⁶

Certes, cet avis se réfère à la question de l'environnement qui est, une fois encore, différente de celle du paysage. Mais il est évident que l'intrusion de l'environnement sur la scène sociale a modifié fortement les représentations du paysage. Par ailleurs, il n'est pas certain que « *la référence directement sensible et familière aux espaces agraires du passé* » ne s'efface totalement, car, comme on a pu le voir, les références antérieures ne s'effacent jamais totalement. Elles se recomposent et prennent un nouveau sens. La place des paysages agraires dans les représentations sociales se retrouvent dans une idéalisation et une nostalgie de la campagne des paysans qui ont disparu pour faire place à des agriculteurs entrepreneurs, mais la référence au paysan revient constamment, et en particulier aujourd'hui, avec les crises que connaît l'agriculture productiviste, car le paysan représente l'image mythique du bon gestionnaire de la nature.

Il est d'ailleurs possible d'interpréter le glissement constaté par toutes les enquêtes du paysage vers la nature et le recul du cultivé et du pastoral comme la traduction d'une difficulté pour les Français à accorder à cette agriculture la capacité à gérer les ressources naturelles en vue du bien-être de l'ensemble de la population. Tant que cette gestion était assurée par les paysans, la société française se retrouvait effectivement dans le paysage agraire. Aujourd'hui où les problèmes d'environnement ou de sécurité alimentaire apparaissent comme conséquences de pratiques agricoles à risques, ce paysage-là perd de sa puissance médiatrice. Mais en même temps, le mythe du paysan est toujours présent. Il reste à la surface de ces représentations à travers la place que la prairie y occupe, tout en étant considérée comme une composante « naturelle » du paysage (alors que la plupart des prairies sont artificielles et que les prairies dites naturelles sont fortement soumises à l'action anthropique).

Il n'est en tout cas pas étonnant que ce glissement du paysage vers la nature se produise davantage chez certains groupes sociaux que chez d'autres. Tout d'abord, il est beaucoup plus net chez les populations jeunes (résultats convergents des différentes enquêtes) et en particulier chez les jeunes urbains. Il l'est évidemment le moins chez les agriculteurs qui revendiquent leur rôle de jardiniers du paysage (alors qu'ils l'ont refusé pendant longtemps), mais à leur manière. Le passage du paysage au naturel reste pourtant présent chez certains agriculteurs peu nombreux, relativement en marge du système productiviste et qui se réclament d'une agriculture plus soucieuse de l'environnement et tournés vers la fabrication de produits « naturels », donc sains.

Le recul du modèle agraire cultivé est également présent chez de nombreux groupes sociaux de positions variées et non agriculteurs, qu'ils soient urbains ou ruraux. Mais chez les populations rurales, les avis sont plus divers que dans l'espace urbain : les nouveaux habitants de la campagne, qui viennent d'investir dans une habitation nouvelle ou une restauration de

⁶ Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 1999, L'environnement. Ce qu'en disent les Français, La documentation Française, Paris, 224 pages.

maison ancienne sont proches de la position des urbains, alors que chez les populations installées depuis longtemps, le passage à une représentation du paysage vers la nature n'est pas aussi net. Et plus les personnes sont âgées, moins ce passage ne se fait clairement ; il ne se produit parfois pas du tout : le paysage reste le paysage agricole cultivé.

Quant aux élus, ils oscillent dans une position ambiguë entre une vision qui donne au paysage un sens proche du naturel, mais il sous-tend alors des préoccupations de gestion esthétique de l'espace de leur commune (et surtout de l'espace public) et une conception plus anthropocentrée et plus pragmatique soutenue par l'argumentaire de l'emploi.

3*) *Quelle nature paysagère ?*

Lorsque le constat est fait du glissement des représentations du paysage vers la nature, il devient évidemment nécessaire de se poser la question de cette nature : que signifie-t-elle ? De quelle nature s'agit-il ? La nature a-t-elle le même sens pour tous les Français concernés ? Ces différents sens ont-ils une conséquence en termes de pratiques sociales ? Les grandes enquêtes utilisées ici, comme celle de l'INED ou celle de l'IFEN ne répondent pas vraiment à ces questions, qui n'étaient d'ailleurs pas l'objet de leur travail. C'est davantage dans les travaux de recherche divers que des réponses peuvent être trouvées.

La nature qui est vue dans le paysage appartient à différentes sphères de signification ; elle peut être :

- a) **une nature lointaine**, isolée de la capacité de l'homme à lui nuire. Elle apparaît dans des clichés issus des médias et des grandes émissions de télévision comme Ushuaïa, Thalassa, ou les documentaires du Commandant Cousteau, notamment, mais aussi des pratiques touristiques ou de la mode. Les paysages cités le sont au titre des plus beaux paysages qui viennent immédiatement à l'esprit. Ici cependant une partition se fait, nette, entre les classes d'âge jeunes et les adultes. Pour les jeunes, ces paysages se trouvent en Europe (Ecosse, Norvège, Allemagne, Autriche, Alpes, Bretagne ou Cévennes en France, en particulier) ou hors Europe : paysages du Grand Nord, savane africaine, Amazonie essentiellement, Pacifique plus rarement. Les adultes adhèrent à ces mêmes clichés mais en ôtent les paysages hors Europe tout en y ajoutant les paysages de l'ouest américain. Ces adultes sont de toute position sociale, y compris des retraités, même les agriculteurs qui semblent avoir une affection particulière pour les paysages du Maroc ; les jeunes ne font que rarement référence à l'ouest américain. Cette catégorie de nature est identifiée comme exempte de toute atteinte humaine, hors des dégradations que la société fait subir à la nature des régions habitées. Ce qui semble en outre attirer le regard de ces personnes est la capacité de cette nature à offrir le plaisir de la découverte ou de l'aventure et de l'isolement, loin des contraintes sociales. Mais il y a dans cette nature différentes catégories : les Alpes semblent rester comme le haut lieu de nature française, tel qu'il s'est instauré à la fin du XVIII^{ème} siècle. Les paysages de Norvège, d'Autriche ou d'Allemagne seraient la continuité du regard romantique que le XIX^{ème} a élaboré. Les autres paysages cités semblent introduits beaucoup plus récemment, notamment grâce à la télévision et à la publicité.
- b) **Une nature proche** : la prairie, le parc public, et en général ce qui est assimilé à la nature, c'est-à-dire essentiellement le végétal qui alimente la mode du jardin. Mais il ne s'agit pas

de n'importe quel jardin : c'est davantage le jardin « paysager »⁷ et non le jardin à la française qui est considérée comme étant contre nature par la majorité des personnes interrogées, sauf une partie des agriculteurs (qui soulignent là l'image d'une nature façonnée par l'homme). Il s'agit donc d'une nature recomposée comme étant conforme à l'idée de la nature naturelle et non de la nature anthropisée. Cette nature-là est celle d'adultes urbains avant tout et plutôt de cadres supérieurs et moyens. Les jeunes n'y adhèrent pas, à moins qu'ils n'aient un niveau d'études supérieures (classes préparatoires notamment).

- c) **la nature comme spectacle de la vie naturelle** : il s'agit d'une sorte de *pittoresque écologique*, c'est-à-dire d'un spectacle que l'on ne peut voir quotidiennement et qui met en scène des processus biologiques, comme la nidification d'oiseaux, la niche écologique d'animaux difficilement visibles ou des plantes rares. Ce n'est d'ailleurs pas tant l'animal ou la plante qui est l'objet du regard, mais l'ensemble constitué par le paysage lui-même où cet animal ou cette plante vivent et les processus biologiques. Ce regard a d'ailleurs été exploitée par les naturalistes dans les mises en scène de nature des écomusées ou des réserves naturelles. Ce sont essentiellement les adultes urbains qui participent à ce type de vision du paysage naturel.
- d) **la nature comme objet d'épreuve de la peur de la nature** : réservé presque exclusivement à des adultes jeunes ou des jeunes, cette catégorie de nature est celle qui s'offre comme spectacle dans la pratique de certains sports à risques, comme le rafting, le delta plane, le parachute ascensionnel, etc. Il s'agit peut-être d'une nouvelle forme de sublime où l'individu cherche à vaincre sa peur de l'obstacle de la nature.

4*) *La ville est-elle paysage ?*

Il est aisé de constater que l'essentiel de ce qui a été retenu jusqu'à présent renvoie presque toujours aux paysages ruraux et naturels. Il n'a été jusqu'à présent pratiquement pas fait état de la ville. Mais la ville est-elle paysage ? A priori, et selon les avis de tous les groupes sociaux interrogés, la ville n'est pas paysage. Aucun groupe n'envisage que la ville puisse avoir une valeur paysagère, pour une raison apparemment simple : elle est l'anti-nature. Cette conception de la ville contraire au paysage se retrouve d'ailleurs dans l'interprétation que l'on peut faire des enquêtes de l'IFEN et du CREDOC : ce qui dégrade le plus les paysages, ce sont les grands ensembles d'habitation, les bâtiments industriels essentiellement, qui sont précisément l'une des caractéristiques de la ville⁸. Mais il est possible d'aller plus loin.

S'il existe des paysages en ville, ce n'est pas la ville en elle-même : la ville est vécue et perçue comme un éclatement de lieux habités dans lesquels, selon l'appartenance à un groupe social, chacun ne reconnaît qu'une part relativement faible : au minimum son quartier et le centre ville. La continuité du tissu urbain n'existe que pour les urbanistes ou les spécialistes, techniciens ou élus, qui ont à gérer l'évolution de la ville. Pour les habitants (et les personnes extérieures à la ville), cette continuité n'a pas de signification réelle. Les espaces urbains intermédiaires entre le quartier où l'on vit et les lieux que l'on fréquente ou que l'on connaît n'ont pas d'existence réelle. Ils ne sont pas vus ou pas caractérisés. Seules quelques personnes de niveau d'études supérieures évoquent la continuité ou les ruptures entre les différents quartiers et leur signification en termes de population ou de groupe social.

⁷ Le jardin paysager est souvent dénommé jardin irrégulier ou, à tort, jardin anglais, mais ses fondements philosophiques et sociaux sont en fait très différents.

⁸ La sensibilité écologique des Français, op. cit. p. 157.

Pourtant, la ville contient des paysages : mais ce qui est paysage en ville est ce qu'elle a de plus emblématique et monumental ; l'exemple d'un paysage urbain reconnu et souvent cité par les différentes personnes interrogées est celui de la place de la Concorde et des Champs Elysées à Paris.

Cependant, cette conception évolue : le quartier peut devenir paysage au sens où il est le lieu d'une appartenance sociale territorialisée et où l'individu se reconnaît ; c'est notamment le cas de jeunes en banlieue parisienne ou en périphérie de grandes villes de province. De la même manière, le centre commercial devient paysage pour les mêmes jeunes, alors que les adultes d'un niveau de formation relativement élevé le considèrent comme l'anti-paysage par excellence, au même titre que les « entrées de ville ». Ces nouvelles formes d'urbain, fortement décriées par les milieux techniques de l'urbanisme et de l'environnement deviennent pour certaines catégories de jeunes un lieu de reconnaissance et de pratiques de leur groupe, où également des groupes sociaux défavorisés viennent en famille pour y consommer ou tout simplement pour s'y distraire. Ces lieux sont devenus des espaces de concentration des populations urbaines et les sociétés commerciales ne s'y sont pas trompées : elles y installent des équipements de loisir et de distraction. Aussi faut-il prendre garde à l'influence du discours tenu par les milieux techniques de l'urbanisme sur les entrées de ville et les zones commerciales. Elles doivent être comprises aussi à travers les pratiques sociales qui d'y développent.

5*) *La dimension régionale reste cependant toujours présente dans le paysage.*

Ces divers résultats doivent cependant être nuancés par un « effet régional ». Toutes les interprétations tirées des entretiens semi-directifs révèlent en effet une influence de pratiques ou de représentations régionalisées : le regard que portent les populations de l'ouest de la France sur le paysage n'est pas exactement le même que celui des populations du sud ou de l'est. Par exemple, pour les populations bretonnes interrogées, le modèle paysager de grande nature est plus que chez d'autres celui de la montagne et en particulier des Alpes. Mais à l'intérieur de la même population, les représentations changent selon les groupes sociaux et sont en particulier relativement différentes entre celles des agriculteurs et celles des résidents ruraux non agriculteurs.

Cet « effet régional » ne doit pourtant pas être confondu avec le niveau local, où la représentation est beaucoup plus dépendante des rapports sociaux internes à une localité et renvoie davantage à l'histoire sociale locale. Les « valeurs » attribuées aux différents lieux de la localité s'inscrivent alors dans la manière dont ils ceux-ci ont pris sens à travers des pratiques sociales, des événements vécus et des rapports de voisinage. A cette échelle, les modèles évoqués antérieurement s'effacent et le sens esthétique, symbolique ou phénoménologique donné au lieu dépend de la manière dont il a été vécu et ressenti par l'exercice de la vie quotidienne ou par l'entremise de la mémoire sociale. La saisie de ces représentations sociales locales est bien évidemment beaucoup plus complexe et demanderait une enquête spécifique à chaque localité.

5*) *Le paysage peut-il être moderne et populaire ?*

Imaginer le paysage que l'on désirerait pour l'avenir ne constitue pas un exercice aisé pour la très grande majorité de la population. Les élus eux-mêmes n'ont qu'une vision prospective très hésitante du paysage. Cet exercice a pourtant été tenté, en cherchant à l'inscrire dans une

conception de ce que pourrait être le paysage compris par la plus grande part des individus, c'est-à-dire populaire. Certes, les deux termes, paysage moderne (c'est le terme qui a été retenu dans les entretiens) et populaire ne recouvrent pas les mêmes significations, mais dans les représentations de la majorité des personnes interrogées, la conception qui s'affirme le plus fait précisément le lien entre les deux : un paysage moderne serait davantage pour elles celui qui serait accepté par le plus grand nombre et deviendrait alors un paysage esthétiquement satisfaisant. Ce point de vue doit être souligné, car il privilégie l'entrée sociale et rapproche le paysage du cadre de vie, et souligne une fois de plus l'hésitation des Français entre le paysage cadre de vie et le paysage esthétique. En réalité, dans ces tentatives de cerner ce que pourrait être un paysage moderne, plusieurs visions sont apparues :

- a) un paysage moderne serait effectivement celui qui donne au plus grand nombre l'accès au maximum de ressources (matérielles et immatérielles) et ne laisse pas sur le bord de la route les « oubliés » de la société. C'est la conception la plus partagée, surtout chez les jeunes, mais presque tous les groupes sociaux sont représentés dans cette conception.
- b) il serait partagé entre la ville métropole faite de verre et d'acier d'un côté et les espaces protégés pour leurs qualités paysagères de l'autre ; cette vision est davantage présente chez les cadres (supérieurs et moyens), mais peu chez les agriculteurs.
- c) il serait un paysage qui correspond à une utopie nostalgique : le paysage que l'on souhaite est celui qui existait autrefois, et en particulier celui des campagnes des paysans (conception plus rare, présente chez les cadres moyens ou les nouveaux résidents, absente chez les jeunes).
- d) le paysage moderne serait un compromis entre la technologie et la tradition où des règles esthétiques permettraient à la fois de créer des équipements ou des constructions d'avant-garde s'intégrant dans les paysages existants, mais qui respecteraient les formes traditionnelles et en particulier de l'habitat. Il est essentiellement celui que souhaiteraient les cadres supérieurs et des jeunes de niveau de formation relativement élevé.
- e) le paysage moderne serait celui qui permette à chacun d'avoir sa maison et d'accéder au confort et au progrès ; il est celui que les personnes âgées souhaiteraient voir dans l'avenir et correspond assez bien à la vision du progrès des « Trente glorieuses ».

A l'opposé du « *site protégé qui, dans l'imaginaire social, fonctionne comme un pôle mythique qui ne participe pas de notre présence* » emblématique d'une « *nature [qui] se présente comme un rêve compensatoire des frustrations liées à la ville* »⁹, le paysage populaire qui renvoie à la première conception d'une vision futuriste du paysage participe bien d'une présence du plus grand nombre et refuse cette bipartition du monde. Le paysage populaire serait ainsi celui de la mixité, fait à la fois d'une sorte de bricolage de nature (le jardin et la nature lointaine, l'exploitation des ressources garante d'une alimentation saine) et de social (les bonnes relations entre voisins, c'est-à-dire une forme d'équité, un égal accès aux ressources). Le paysage populaire serait alors cette utopie qui fait s'articuler l'immatériel et le matériel, qui renverserait l'opposition nature/société, nature/esprit, externe/interne¹⁰.

⁹ Kalaora Bernard, *Ecologie et utopie. De la nature à l'environnement : la nature comme utopie moderne*, <http://www.levaporetto.org/fr> 14 pages, p 8,

¹⁰ Selon Serge Moscovici, cité par Kalaora, op.cit. p 2.

Conclusion :

Le paysage est dans l'air du temps ; mais il n'a peut-être pas encore acquis la dimension que les protagonistes de sa ré-émergence à la fin des années 1960 souhaitaient lui donner¹¹, c'est-à-dire celle d'un concept opératoire pour penser le cadre de vie. Mais il n'en est pas loin, même si des forces contraires le tirent vers le décor et ont pu le faire considérer comme un terme bourgeois et superfétatoire, une sorte de luxe pour privilégiés. Les représentations sociales du paysage des Français hésitent encore entre les deux significations, qui ne sont cependant pas forcément aussi opposées que l'on peut le croire. Ce rapide examen permet d'ouvrir un débat que le Conseil National du Paysage pourrait engager à la fois dans le sens d'un approfondissement de la signification de cette dualité de sens, de ses rapports aux problèmes d'environnement et de sa mobilisation dans l'action politique.

1°) Le paysage entre nature et société.

Cette réflexion sur la diversité des significations du paysage dans la société française entre nature et société devrait tendre vers une position stratégique du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de ses partenaires vis-à-vis de ce concept. Le paysage mobilise autant de demande de nature que d'exigence à l'égard de valeurs sociales. L'enjeu est évidemment important : si un marché du paysage est en cours de structuration, avec ses différents acteurs, il reste encore très attaché à la mise en scène de la nature et n'aborde pas complètement de front la question du cadre de vie des populations françaises, alors que leurs représentations laissent une brèche ouverte de ce côté, qui paraît évidemment bien plus essentiel pour l'avenir. Il s'agit d'ailleurs d'un enjeu à la fois national et international dans lequel la France peut jouer un rôle innovant et moteur, en particulier dans la construction de l'Europe. L'analyse de cette « demande sociale » laisse entrevoir en effet une piste soulevée par la signification sociale du paysage, qui doit être soutenue par une position politique déterminée, celle de faire de ce concept l'une des facettes d'un projet de société qui dépasse l'unique dimension esthétique. C'est ce qui transparaît dans la plupart des analyses et qui devrait passer par l'affirmation d'une définition proche d'une construction de la société, qui mobilise autant des valeurs immatérielles que matérielles.

2°) Le paysage, les rapports sociaux et l'environnement.

Cette réflexion première, qui pourrait se traduire par l'élaboration d'une sorte de manifeste du Conseil National du Paysage, pourrait se poursuivre vers les relations entre le paysage et l'environnement à travers l'exigence manifestée par les analyses de la demande sociale à l'égard de l'égal accès à la nature et à ses ressources : le paysage est peut-être l'un des meilleurs moyens pour aborder cette question et de l'ancrer dans l'aménagement du territoire, parce qu'il soulève des interrogations sur les modes d'habiter et les rapports à la nature dans l'exercice de la vie quotidienne ; dans ces analyses, ce n'est pas seulement la question des formes du cadre de vie qui sont en question, mais aussi celle de la matérialité naturelle, que ce soit celle de l'eau, de l'air, etc., auxquelles les sociétés contemporaines sont confrontées. Les procédures engagées autour de la formalisation des Pays, par exemple, devraient renforcer l'insertion du paysage dans le champ de l'aménagement du territoire qui paraît pour l'instant encore trop peu préoccupé par la place du paysage.

¹¹ Ce mouvement était alors présent autant dans les milieux scientifiques (G. Bertrand, G. Sautter, et d'autres géographes) que dans celui des techniciens de l'environnement autour de R. Poujade (voir la création du Centre National d'Etude et de Recherche du Paysage, notamment).

3°) Le paysage et l'action politique.

L'un des pans de cette action vient d'être suggéré. Mais l'action ne peut s'appuyer sur une analyse directe et brute de la demande sociale. Elle doit la prendre pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un ensemble complexe de représentations qui nécessitent une traduction en matière de décisions. Ce n'est pas par exemple parce que le paysage glisse dans les représentations sociales vers la nature et s'éloigne de la vision des paysages agraires bucoliques et champêtres que l'action politique doit accentuer son effort vers la protection des paysages ou la mise en réserve d'espaces de nature. C'est peut-être au contraire un renforcement de l'action en faveur de l'aménagement rural qui serait la meilleure réponse.

C'est aussi en direction du public et des médias que l'action politique devrait s'orienter afin de promouvoir une véritable pédagogie de la production du paysage qui mérite un effort soutenu et devrait en outre sortir le paysage de la rhétorique des slogans et favoriser la mise en évidence de l'intérêt du paysage pour l'amélioration du cadre de vie quotidien des populations. Au-delà des discours convenus, c'est bien là l'enjeu essentiel qui sous-tend la demande sociale de paysage pour les Français.

ANNEXES

A] Composantes végétales de l'espace reconnues comme étant caractéristiques du paysage (éléments classés par ordre décroissant) :

1) Jeunes (18-25 ans) : 1. végétation naturelle, 2. forêt, 3. prairie, 4. fleurs, 5. champs de blé, 6. arbres d'alignement, 7. arbre sur une place.

2) Adultes nouveaux résidents et touristes : 1 ex æquo. forêt et végétation naturelle, 3 ex æquo. prairies et fleurs, 5. champs de blé, 6. arbres alignés, 7. arbre sur une place.

3) Agriculteurs : 1. Forêt, 2. végétation naturelle, 3. champ de blé, 4. prairie, 5. fleurs, 6. arbres alignés, 7. arbre sur une place.

4) Elus : 1. Forêt, 2. végétation naturelle, 3 ex æquo. champ de blé et prairie, 5. fleurs, 6. arbres alignés, 7. arbre sur une place.

Eléments classés par ordre décroissant choisis dans une liste proposée.

Source : Luginbühl Yves (dir.), Bontron Jean-Claude, Sigg Katia, Toutain Xavier, Velard Lucette, 1995, Sensibilités paysagères, modèles paysagers, rapport STRATES CNRS / SEGESA pour le ministère de l'Environnement – DRAEI, 118 pages + annexes.

B] Les préférences concernant les paysages ruraux selon ordre de préférence décroissant :

Différentes formes de paysages classés par ordre décroissant de préférence	En %
Prairies naturelles	68,0
Paysage naturel non travaillé (landes, garrigues, maquis)	59,4
Vergers ou vignes	57,3
Champs de grandes cultures (blé, maïs, tournesol)	46,0
Paysage naturel travaillé (gazon, arbustes taillés)	36,1
Jardins potagers	21,2

Source : enquête INED 1992 – Traitement CREDOC 1998